



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 15 JUILLET 2005

La séance a lieu dans la salle des séances de la maison communale à Roeser. Elle débute à 8.30 heures et se termine à 10.15 heures. La séance est présidée par Monsieur Arthur Sinner.

Présences : Marcel Dondelinger, Suzette Dostert-Wagener, Pierrette Ferro-Ruckert, Tom Jungen, Renée Quintus-Schanen, Edy Reding, Jean-Paul Reiter, Jean-Paul Rosen, Camille Schleck, Egon Seywert, Arthur Sinner.

Absence(s) : /

Remarque : Lorsque le vote n'est pas spécifié, la décision a été prise à l'unanimité des voix.

1. Organisation scolaire 2005/2006 : Nomination de personnel enseignant (2^e liste)

Par vote secret le conseil nomme aux postes déclarés vacants les personnes suivantes :

- Jennifer Nestler
- Manon Schneider
- Mélanie Buchette
- Bob Dupong
- Brigitte Claerebout-Lenert
- Monique Bourkel

2. Communications du collège échevinal

Il n'y a pas de communications de la part du collège échevinal.

3. Questions écrites des conseillers

En date du 13 juillet 2005 le conseiller Jean-Paul Rosen a présentée une question écrite relative à l'indemnisation d'exploitants agricoles dans le cadre des travaux de construction d'ouvrages entre Peppange et Livange.

4. Convention relative à la prévention des toxicomanies

Le conseil approuve la convention du 19 mai 2005 avec la fondation Centre de prévention des toxicomanies (CePT) pour une durée indéterminée et ayant pour objet la coopération entre l'administration communale de Roeser et le CePT afin d'atteindre les objectifs communs :

- à court et moyen terme :

- informer et sensibiliser ;
- susciter une prise de conscience ;
- changer les idées acquises ;
- susciter des changements de comportement.

- à long terme :

- réduire l'abus de substances et prévenir les dépendances ;
- exploiter et améliorer les ressources structurelles ;
- réduire les facteurs de risque et développer les facteurs de protection.

5. Plan d'aménagement particulier au lieu-dit « Houbèsch » à la Poudrerie à Kockelscheuer

Une réclamation a été présentée le 30 mai 2005 par le collège échevinal de la Ville de Luxembourg au Ministre de l'Intérieur contre le projet d'aménagement particulier concernant des fonds sis à la Poudrerie au lieu-dit « Houbèsch ».

Dans son avis le conseil rejette la réclamation de la Ville de Luxembourg dans son intégralité.

6. Taxes communales

Le conseil augmente la taxe de participation aux frais de la cantine scolaire à 4,00 € par repas.

La taxe modifiée est applicable à partir de l'année scolaire 2005/2006.

L'augmentation de la participation financière se justifie par la mise en service d'une nouvelle structure d'accueil et de restauration scolaire à Roeser qui s'accompagnera d'une amélioration et d'une augmentation de l'offre de service.

7. Impôts communaux

1. Le conseil fixe le taux multiplicateur en matière d'impôt commercial sur les bénéfices et capital d'exploitation pour l'exercice 2006 à 300%.
2. Le conseil fixe les taux multiplicateurs en matière d'impôt foncier pour l'exercice 2006 à :



- A : 500%
- B1 : 750%
- B3 : 500%
- B4 : 250%

8.1. Compte de gestion de l'exercice 2002

Le conseil arrête provisoirement le compte de gestion de l'exercice 2002 dressé par le receveur communal.

Service ordinaire – boni général	1.241.870,82 €
Service extraordinaire – boni général	463.306,62 €

8.2. Compte administratif de l'exercice 2002

Le conseil arrête provisoirement le compte administratif de l'exercice 2002 établi par le collège échevinal. Le compte est clôturé avec un boni de 1.705.173,44 €.

Recettes ordinaires	9.449.892,64 €
Recettes extraordinaires	4.746.537,48 €
Boni du compte 2001	755.090,57 €
Total des recettes	14.951.520,69 €
Dépenses ordinaires	8.963.112,39 €
Dépenses extraordinaires	4.283.234,86 €
Total des dépenses	13.246.347,25 €

VOTE		
8 Oui	0 Non	3 Abstention(s)
Ferro, Jungen, Quintus, Reding, Reiter, Rosen, Schleck, Sinner		Dondelinger, Dostert, Seywert

9.1. Compte de gestion de l'exercice 2003

Le conseil arrête provisoirement le compte de gestion de l'exercice 2003 dressé par le receveur communal.

Service ordinaire – boni général	2.686.150,54 €
Service extraordinaire – mali général	1.606.001,60 €
Boni définitif	1.080.148,94 €

VOTE		
10 Oui	0 Non	1 Abstention(s)
Dondelinger, Dostert, Ferro, Jungen, Quintus, Reding, Reiter, Rosen, Schleck, Sinner		Seywert

9.2. Compte administratif de l'exercice 2003

Le conseil arrête provisoirement le compte administratif de l'exercice 2003 établi par le collège échevinal. Le compte est clôturé avec un boni de 1.080.148,94 €.

Recettes ordinaires	10.004.988,68 €
Recettes extraordinaires	3.605.191,09 €
Boni du compte 2002	1.705.173,44 €

Total des recettes	15.315.353,21
Dépenses ordinaires	9.024.011,58 €
Dépenses extraordinaires	5.211.192,59 €
Total des dépenses	14.235.204,27 €

VOTE		
8 Oui	0 Non	3 Abstention(s)
Ferro, Jungen, Quintus, Reding, Reiter, Rosen, Schleck, Sinner		Dondelinger, Dostert, Seywert

10.1. Clôture de l'exercice budgétaire 2004 : titres de recettes

Le conseil approuve les recettes perçues par la commune en-dehors d'une réglementation communale. Les recettes ainsi perçues s'élèvent à 13.458.448,57 €.

VOTE		
8 Oui	0 Non	3 Abstention(s)
Ferro, Jungen, Quintus, Reding, Reiter, Rosen, Schleck, Sinner		Dondelinger, Dostert, Seywert

10.2. Clôture de l'exercice budgétaire 2004 : état des recettes restant à recouvrer

Le conseil approuve l'état des recettes restant à recouvrer.

Service ordinaire	
Total des restants à poursuivre	18.119,09 €
Total des décharges proposées	459,28 €
Total des arrérages	18.578,37 €

11.1. Poste d'éducateur gradué : nomination définitive

Par vote secret le conseil nomme à l'unanimité Mlle Carine Trierweiler au poste d'éducateur gradué.

11.2. Poste d'éducateur diplômé : nomination

Par vote secret le conseil nomme à l'unanimité M. Manuel Da Costa au poste d'éducateur diplômé.

12.1. Office social : compte de l'exercice 2002

Le conseil approuve le compte de l'exercice 2002 de l'office social.

Recettes ordinaires	126.987,77 €
Dépenses ordinaires	117.590,43 €
Boni propre à l'exercice	9.397,34 €
Mali du compte précédent	8.597,34 €
Boni général	800,00 €



Boni définitif	800,00 €
Subside communal	24.813,67 €

12.2. Office social : compte de l'exercice 2003

Le conseil approuve le compte de l'exercice 2003 de l'office social.

Recettes ordinaires	116.464,73 €
Dépenses ordinaires	117.264,73 €
Mali propre à l'exercice	800,00 €
Boni du compte précédent	800,00 €
Boni général	0,00 €
Boni définitif	0,00 €
Subside communal	4.200,91 €

13. Nouveaux statuts du syndicat intercommunal SYVICOL

Le conseil approuve les nouveaux statuts du syndicat intercommunal SYVICOL.

14. Questions orales des conseillers

- **Marcel Dondelinger** : « Selon des témoins de ma connaissance la morgue a été utilisée comme dépôt d'outils alors qu'au même moment un cercueil y était placé en vue d'une cérémonie funéraire. Ce genre d'usage dénote un manque évident de respect et de piété envers les dépouilles et les familles en deuil indigne d'une administration communale. »
- **Dostert-Wagener** : « Serait-il possible d'occulter les douches des dames de la piscine intercommunale, certaines utilisatrices pouvant être aperçues à partir de l'extérieur ? »
- **Jean-Paul Rosen** : « Le panneau de rue de la rue Haute semble avoir disparu. Il faudrait y remédier. »

15. Déclaration d'option pour l'obtention de la nationalité luxembourgeoise

En séance secrète le conseil se prononce sur une déclaration d'option pour l'obtention de la nationalité luxembourgeoise.